



Naviguer dans l'économie circulaire : confrontations et réalisations en Côte d'Ivoire (2015-2021)

KOFFI Loukou Bernard

Maître-Assistant

Département d'Histoire

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody / Abidjan-Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ :

La thématique de cet article se concentre sur l'exploration de l'évolution de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021. Elle met en lumière les confrontations et les réalisations, les défis et les opportunités qui caractérisent cette période cruciale. La question centrale abordée concerne la manière dont la Côte d'Ivoire, face aux obstacles et défis, réalise des avancées significatives dans le domaine de l'économie circulaire. L'objectif de l'étude est de déceler et d'analyser les barrières et les catalyseurs qui modèlent le parcours de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, offrant une vision éclairée des complexités et des triomphes inhérents à cette transition. Pour ce faire, une méthode mixte est employée pour la collecte des données, combinant des analyses qualitatives et quantitatives et s'appuyant sur des sources diverses telles que des rapports officiels, des études, des textes juridiques et de plans nationaux. Sur le plan théorique, l'étude adopte une approche intégrative, combinant des perspectives économiques, environnementales et sociales pour offrir une interprétation holistique des données collectées et pour contextualiser les résultats dans le paysage plus large du développement durable et de la résilience. L'étude dévoile une dualité marquée d'obstacles et de réalisations. Des barrières éducatives et culturelles, ainsi que des défis infrastructurels et normatifs, sont identifiés. Cependant, parallèlement à ces obstacles, des avancées notables sont également mises en lumière, illustrant une série d'initiatives, de politiques et de collaborations qui contribuent à faire progresser l'intégration de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Ces résultats témoignent d'une Côte d'Ivoire en pleine transformation, naviguant avec détermination à travers les défis pour établir une économie et une société véritablement circulaires, durables et résilientes.

MOTS-CLEFS : Économie circulaire, Obstacles, Réalisations, Transition, Côte d'Ivoire, Politiques publiques.

ABSTRACT :

The theme of this article focuses on exploring the evolution of the circular economy in Côte d'Ivoire from 2015 to 2021. It highlights the confrontations and achievements, challenges and opportunities that characterize this crucial period. The central question addressed concerns how Côte d'Ivoire, faced with obstacles and challenges, makes significant advancements in the field of the circular economy. The objective of the study is to identify and analyze the barriers and catalysts shaping the journey of the circular economy in Côte d'Ivoire, offering an enlightened view of the complexities and triumphs inherent in this transition. To do this, a mixed method is employed for data collection, combining qualitative and quantitative analyses and relying on diverse sources such as official reports, studies, legal texts, and national plans. Theoretically, the study adopts an integrative approach, combining economic, environmental, and social perspectives to offer a holistic interpretation of the collected data and to contextualize the results in the broader landscape of sustainable development and resilience. The study unveils a marked duality of obstacles and achievements. Educational and cultural barriers, as well as infrastructural and normative challenges, are identified. However, alongside these obstacles, notable advancements are also highlighted, illustrating a series of initiatives, policies, and collaborations that contribute to advancing the integration of the circular economy in Côte d'Ivoire. These findings attest to a Côte d'Ivoire in full transformation, navigating with determination through the challenges to establish a truly circular, sustainable, and resilient economy and society.

KEYWORDS: Circular economy, Obstacles, Achievements, Transition, Côte d'Ivoire, Public policies

Received 10 Oct., 2023; Revised 22 Oct., 2023; Accepted 24 Oct., 2023 © The author(s) 2023.

Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

L'économie circulaire, reconnue pour son potentiel à révolutionner la gestion des ressources et à promouvoir la durabilité, se trouve au cœur des préoccupations contemporaines. Dans un monde confronté à des défis écologiques et climatiques sans précédent, une panoplie de recherches et d'études vient souligner l'urgence et la nécessité d'adopter des modèles économiques rénovés, où la minimisation des déchets et l'optimisation de l'utilisation des ressources sont primordiales. Dans cette optique, la Côte d'Ivoire s'engage dans un voyage transformationnel, spécifiquement de 2015 à 2021, une période choisie pour son dynamisme et les efforts concertés visant à initier et à intégrer des principes de circularité dans le tissu économique et social du pays. Ainsi, en 2015, la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, également connue sous le nom de COP21, conduit à l'adoption de l'Accord de Paris, un consensus mondial, mettant l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Étant signataire, la Côte d'Ivoire se lance dans des réformes et initiatives pour honorer cet engagement, en parallèle avec l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, qui appelle à des pratiques de production et de consommation responsables. L'engagement de la Côte d'Ivoire pour l'économie circulaire se poursuit jusqu'en 2021 avec la tenue des Assises de l'économie circulaire à Abidjan, traduisant une consolidation notable de ses efforts pour intégrer les principes de l'économie circulaire. Autrement dit, ces Assises en Côte d'Ivoire symbolisent ce jalon, indiquant une intégration croissante de ces principes dans les politiques et pratiques nationales et témoignant la reconnaissance accrue de l'importance de l'économie circulaire.

Ce travail se propose d'explorer en profondeur le thème, « Naviguer dans l'économie circulaire : confrontations et réalisations en Côte d'Ivoire (2015-2021) », en se penchant sur la problématique suivante : Comment la Côte d'Ivoire, face aux obstacles et défis, réalise-t-elle des avancées significatives dans le domaine de l'économie circulaire de 2015 à 2021 ? Pour ce faire, cet article entend déceler et analyser les barrières et les catalyseurs qui sculptent de 2015 à 2021, le parcours de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. À partir des données provenant d'une diversité de sources, y compris des rapports officiels, des études, des textes juridiques et de plans nationaux, cet article, en utilisant une méthode mixte combinant analyses qualitatives et quantitatives, aspire à offrir un éclairage riche et multidimensionnel, balayant tant les défis que les opportunités qui jalonnent l'évolution de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021.

Cet article sur l'évolution de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021, se décline en deux segments distincts mais complémentaires. La première partie se consacre à une exploration des entraves inhérentes à l'adoption de l'économie circulaire, en accentuant l'investigation sur les dimensions éducatives, culturelles, infrastructurelles et normatives. La seconde partie, quant à elle, s'attarde sur les progrès significatifs, illustrant ainsi les interventions, les innovations et les collaborations qui pavent la voie à l'émergence et à l'ancrage de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire.

II. LES ENTRAVES À L'ADOPTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CÔTE D'IVOIRE DE 2015 À 2021

La mise en perspective des entraves à l'assimilation de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021 révèle des barrières éducatives et culturelles profondément enracinées, ainsi que des obstacles infrastructurels et normatifs. Ces défis persistent dans le cheminement de la Côte d'Ivoire vers une économie qui allie durabilité et résilience.

2.1. Les barrières éducatives et culturelles

L'insuffisance de sensibilisation et de connaissances, et les mentalités réfractaires constituent les barrières éducatives et culturelles que la Côte d'Ivoire doit surmonter pour instaurer une économie circulaire efficace.

L'insuffisance de sensibilisation et de connaissances sur l'économie circulaire, enracinée dans un déficit informationnel, est un obstacle majeur à son adoption en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021. Les idées et pratiques inhérentes à ce modèle économique demeurent obscurcies, entravant ainsi leur incorporation dans la conscience collective et les pratiques commerciales courantes.

Le grand public et le secteur entrepreneurial, en dépit de leur rôle capital dans la promotion de la durabilité, restent en marge, avec une perception limitée et souvent erronée de l'économie circulaire. Le modèle est parfois associé uniquement à des activités de recyclage ou de réutilisation, c'est-à-dire une interprétation restrictive qui omet ses aspects innovants et son potentiel à remodeler les systèmes de production et de consommation (Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 2023, p. 49).

En outre, les initiatives visant à combler ce fossé informatif sont limitées en portée et en intensité. En effet, les campagnes et programmes de sensibilisation existants sont fragmentés, sporadiques et manquent de profondeur nécessaire pour instiller une appréciation holistique de l'économie circulaire. Ils échouent à mettre en avant les avantages diversifiés qu'elle propose, notamment la préservation des ressources, la réduction des

déchets, la stimulation de l'innovation et la création de plus de 35.000 d'emplois verts (Institut National de l'Économie Circulaire (INEC), 2019, p. 2).

Dans ce contexte, un sentiment de réticence, voire d'apathie, s'installe, alimenté par une absence de clarté et de connaissance approfondie. Les principes de l'économie circulaire, bien qu'importants pour une transformation durable, sont généralement reçus avec indifférence. Leur intégration dans les politiques, les stratégies d'entreprise et les comportements individuels est freinée par un manque d'engagement informé.

La Côte d'Ivoire, malgré ses efforts notables, est confrontée à un défi persistant : la transition vers une économie circulaire robuste requiert un engagement profond, ancré dans la sensibilisation, l'éducation et la transformation des mentalités. Le passage de la méconnaissance à la connaissance, de l'indifférence à l'engagement, et de la réticence à l'adoption active, est impératif pour actualiser le potentiel transformateur de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Un effort concerté pour amplifier et diversifier les programmes de sensibilisation, en les rendant accessibles et compréhensibles, est vital pour catalyser cette transition tant souhaitée.

Par ailleurs, les mentalités réfractaires, particulièrement prévalentes de 2015 à 2021, représentent aussi un frein significatif à l'émergence de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Bien qu'elle soit reconnue comme une solution durable et innovante face aux défis environnementaux actuels, l'économie circulaire n'est pas toujours accueillie avec enthousiasme par tous les secteurs de la société.

Les entreprises ancrées dans des méthodes traditionnelles, ainsi que certaines industries lourdes, sont particulièrement réticentes à embrasser cette nouvelle approche économique. Pour elles, l'économie circulaire constitue non seulement un bouleversement de leurs modèles opérationnels, mais aussi une possible source de coûts supplémentaires (N. Koné-Silué, 2022, p. 9). Leurs inquiétudes résident principalement dans les dépenses initiales qu'implique la transition vers ce modèle plus respectueux de l'environnement. Ces craintes, bien que compréhensibles, masquent généralement les bénéfices durables et les gains potentiels à long terme qu'offre une intégration réussie de l'économie circulaire. Cette méfiance réside également dans une méconnaissance des avantages intrinsèques de l'économie circulaire. Faute d'informations appropriées et face à l'absence de témoignages convaincants de réussites locales, ces acteurs économiques préfèrent se réfugier dans des pratiques éprouvées, même si elles s'avèrent moins durables à long terme (Y. Sané, 2022, p. 15).

En conséquence, cette résistance influence directement le paysage politique et réglementaire de la Côte d'Ivoire. Les décideurs, soucieux de maintenir un équilibre et d'éviter des conflits d'intérêts, hésitent à mettre en œuvre des réglementations trop contraignantes ou des incitatifs en faveur de l'économie circulaire. Ce climat d'hésitation et de méfiance alimente ainsi le déficit de sensibilisation et d'éducation autour de cette question cruciale.

Sans une stratégie d'engagement claire et une campagne de sensibilisation soutenue, le cycle de résistance et de méconnaissance persiste, entravant la dynamique de changement. Il est donc impératif de rompre ce cercle vicieux pour permettre à la Côte d'Ivoire de capitaliser pleinement sur les promesses de l'économie circulaire. Une approche multisectorielle, associée à une volonté politique forte et à des incitatifs adaptés, contribue ainsi à faciliter une transition plus harmonieuse et plus rapide vers ce modèle économique durable.

Même si les barrières éducatives et culturelles représentent un obstacle significatif, elles ne sont pas les seules entraves à la mise en œuvre réussie de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021. D'autres défis s'étendent également à des problèmes concrets et tangibles, notamment les obstacles infrastructurels et normatifs.

2.2. Les obstacles infrastructurels et normatifs

Les limites inhérentes à l'adoption de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021 s'articulent essentiellement autour de deux axes : les infrastructures non adaptées et un cadre réglementaire lacunaire.

La mise en place d'une économie circulaire robuste en Côte d'Ivoire exige un écosystème infrastructurel bien développé et adapté. Les systèmes de gestion des déchets, les installations de recyclage et de compostage, et les technologies avancées pour la gestion des ressources sont des composantes essentielles de ce système. Chaque élément doit être conçu pour optimiser l'utilisation des ressources, minimiser les déchets et promouvoir la durabilité. Ainsi,

les systèmes de collecte et de traitement des déchets sont à moderniser et à étendre pour gérer efficacement la variété et le volume croissants de déchets générés. Les installations de recyclage et de compostage nécessitent des investissements pour améliorer leur capacité et leur efficacité, assurant ainsi que les matériaux sont récupérés et réintégrés dans l'économie. Les technologies de gestion et de traçabilité des matériaux doivent être avancées et accessibles, facilitant une gestion responsable et transparente des ressources. (Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 2023, p. 68).

Parallèlement, des moyens de transport écologiques sont importants pour réduire l'empreinte carbone associée au transit des matériaux et des biens. Les centres de formation spécialisés jouent un rôle clé dans la préparation de la main-d'œuvre pour les compétences et connaissances nécessaires dans cette nouvelle économie (Y. Sané, 2022, p. 17).

Cependant, en Côte d'Ivoire, l'investissement dans ces infrastructures essentielles est limité. Bien que des projets pilotes, généralement soutenus par des organisations internationales, soient initiés, leur portée et leur impact sont contenus. Ils ne parviennent pas à combler le fossé infrastructurel qui entrave la transition vers une économie circulaire à l'échelle nationale. Cette carence en infrastructures adaptées et modernes est exacerbée par un manque de financement, d'expertise technique et de volonté politique. La mobilisation des ressources, tant au niveau national qu'international, et la priorisation des investissements dans des infrastructures qui soutiennent l'économie circulaire sont donc impératives.

Dans ce contexte, la nécessité d'une stratégie intégrée, incluant des politiques publiques audacieuses, des investissements stratégiques et des partenariats solides, est évidente. Elle permet de surmonter les défis infrastructurels et d'accélérer l'adoption de l'économie circulaire, ouvrant la voie à une Côte d'Ivoire plus durable, résiliente et prospère.

Par ailleurs, l'absence d'un cadre réglementaire solide et cohérent se révèle être un frein significatif dans la progression vers une économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021. En effet, la Côte d'Ivoire, bien que riche en potentialités et en opportunités pour implémenter des pratiques d'économie circulaire, se trouve dans une position où le manque de directives légales claires et spécifiques stagne l'élan nécessaire à cette transition. Les comparaisons avec des pays voisins comme le Burkina Faso et le Bénin, où des politiques d'incitation telles que les écotaxes et des encouragements à la valorisation des déchets sont en place (Consortium – Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement (Institut 2IE), 2022, p. 134), mettent en lumière le contraste flagrant avec la situation ivoirienne. En dépit de la volonté manifeste d'acteurs variés de s'orienter vers des pratiques plus durables, le vide réglementaire crée un environnement d'incertitude. Les entreprises, malgré leur intérêt, se trouvent dans l'incapacité de naviguer efficacement dans ce domaine en l'absence de balises claires, un obstacle qui ralentit considérablement l'innovation et l'adoption des pratiques d'économie circulaire (Côte d'Ivoire – Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2022, p. 26).

Les efforts sporadiques, bien que louables, engagés, à partir de 2015 en collaboration avec des organisations internationales (Banque Mondiale et Fonds d'Aide et d'Etude au Secteur Privé (FASEP) de France) et des ONG comme Jeune Volontaire pour l'Environnement (JVE) pour combler ce vide, manquent de consistance et de continuité nécessaires pour instaurer un environnement propice (Consortium – Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement (Institut 2IE), 2022, p. 129). Ces précieuses initiatives ne parviennent pas à compenser l'absence d'une structure réglementaire établie et cohérente, guidant et stimulant la transition vers des pratiques plus durables à une échelle plus large (Climate Technology Centre and Network (CTCN), 2021b, p. 5). Aussi, la nécessité d'une réforme réglementaire approfondie et systématique est-elle impérative pour catalyser la transition vers une économie circulaire, en offrant la clarté, la sécurité et les incitations nécessaires pour encourager l'innovation et l'investissement dans des pratiques plus durables. Ainsi, le contexte réglementaire de la Côte d'Ivoire devient un champ d'étude primordial pour comprendre et déceler les pistes d'amélioration afin d'accélérer l'adoption de l'économie circulaire, en alignant les incitations économiques avec les objectifs de durabilité environnementale.

Malgré les obstacles et défis qui se dressent sur le chemin de l'adoption de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, le pays réussit néanmoins à enregistrer des progrès significatifs, de 2015 à 2021, dans le domaine de l'économie circulaire, témoignant d'une résilience et d'une volonté de transformation.

III. LES PROGRÈS SIGNIFICATIFS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CÔTE D'IVOIRE DE 2015 À 2021

Au cours de la période 2015-2021, divers secteurs illustrent le potentiel transformateur de l'économie circulaire. Ainsi, cette partie de l'analyse se concentre sur l'identification des domaines spécifiques qui bénéficient de ces innovations. Elle examine également en détail le rôle influent des entreprises pionnières et des politiques gouvernementales qui stimulent cette transition progressive vers des pratiques plus durables et responsables.

3.1. Les révolutions dans la gestion des déchets

Afin d'appréhender de manière approfondie l'incidence et les possibilités offertes par l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, une exploration détaillée des secteurs spécifiques bénéficiant efficacement de ce modèle est indispensable. Le secteur des déchets solides se distingue notamment, étant généralement perçu comme le point de départ de l'économie circulaire. Toutefois, d'autres secteurs commencent également à ressentir les effets positifs de l'adoption progressive d'un modèle économique axé sur la durabilité.

Le secteur de la gestion des déchets solides en Côte d'Ivoire subit une transformation significative de 2015 à 2021, une évolution marquée par l'incorporation progressive de principes d'économie circulaire. Cette métamorphose s'illustre à travers diverses initiatives innovantes qui révolutionnent la gestion traditionnelle des déchets. En effet, en 2019, l'implémentation de quatre (04) centres de transfert (Anguédedou 1 et 2, Bingerville et Port-Bouët) et le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen¹ incarnent des jalons remarquables de cette transition (Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), 2020, p. 8.). Ces infrastructures sont le reflet d'une volonté croissante d'intégrer des mécanismes écoresponsables dans la gestion des déchets, soulignant un départ audacieux de méthodes antérieures moins durables (A. Diabaté, B. Achimi, 2019, p. 23).

Par ailleurs, l'introduction de programmes de collecte sélective marque une étape importante dans la maximisation de la valorisation des déchets. Cette stratégie facilite non seulement une gestion plus efficace des déchets mais stimule aussi le recyclage, contribuant ainsi à une économie véritablement circulaire. En outre, la collaboration entre les autorités locales et les entreprises privées (FIPME², Société Plastock, Start up COLIBA) est également un vecteur de transformation. La synergie résultante permet d'innover dans la conversion des déchets solides en énergie et en d'autres produits de valeur, incarnant un modèle de circularité économique (Climate Technology Centre and Network (CTCN), 2021a, p. 9).

L'impact de ces initiatives se mesure dans la réduction du volume de déchets dirigés vers les centres de transfert et dans la promotion du réemploi et du recyclage. Cela optimise la gestion des ressources et suscite aussi une prise de conscience accrue de l'importance d'une gestion écoresponsable des déchets solides. Ainsi, au-delà des aspects opérationnels, un impact social notable s'observe. La population et les institutions, mieux informées et plus impliquées, deviennent des acteurs actifs de cette transition. Ce changement de perspective, ancré dans des actions éducatives et sensibilisatrices intenses, augure d'une économie circulaire omniprésente au cœur des stratégies de gestion des déchets en Côte d'Ivoire, alignant ainsi développement économique et durabilité environnementale.

Les avancées significatives réalisées dans le secteur des déchets démontrent un potentiel considérable pour l'intégration plus vaste de l'économie circulaire dans divers secteurs de l'économie ivoirienne. Elles sont un témoignage vivant que la transformation vers un modèle plus durable n'est pas seulement possible, mais surtout bénéfique à plusieurs égards.

Dans le domaine agricole, une révolution silencieuse est en cours. Estimés à entre 15 millions de tonnes et 17 millions de tonnes en 2017, les déchets agricoles des principales matières premières (cacao, coton, hévéa, huile de palme) s'avèrent une opportunité intéressante pour les acteurs du biogaz, du compost et des énergies renouvelables (A. Diabaté, B. Achimi, 2019, p. 25). En outre, la permaculture, l'agroforesterie et le compostage des déchets organiques ne sont plus des concepts marginaux mais des pratiques intégrées qui gagnent en popularité. Ces pratiques intégrées ne se contentent pas de stimuler la productivité agricole ; « *elles incarnent également un rempart contre des problèmes environnementaux persistants, notamment l'érosion du sol et la déforestation* » (Global Business Network Programme, 2020, p. 3). Chaque parcelle de terre cultivée selon ces principes, reflète une étape vers une Côte d'Ivoire plus verte et plus durable.

Le secteur industriel n'est pas en reste. En effet, l'économie circulaire y incarne un catalyseur pour la rénovation des processus de production. L'adoption de méthodes éco-efficaces telles que le recyclage des eaux usées, la réutilisation des déchets industriels et l'établissement de systèmes d'échange entre différentes industries marque un tournant décisif (G. Fonty, 2021). Ces innovations ne réduisent pas uniquement la pression sur les ressources naturelles ; elles témoignent également d'une mutation vers une industrie plus propre, où la minimisation des émissions de polluants et l'optimisation de l'efficacité des ressources sont au centre des opérations. Chaque innovation souligne l'émergence d'une conscience accrue de la nécessité d'une économie qui ne se contente pas de prendre, mais qui aussi donne en retour et régénère. C'est une transition qui se mesure en termes d'efficacité économique et d'équilibre écologique et de responsabilité sociale.

Ces efforts collectifs, bien que naissants, marquent le début d'une trajectoire où l'économie circulaire ne se limite pas à des secteurs isolés, mais devient le pilier d'une croissance inclusive et durable à l'échelle nationale. Ils anticipent une ère où la prospérité économique et la santé environnementale ne sont pas des objectifs mutuellement exclusifs, mais des partenaires symbiotiques dans la réalisation du plein potentiel de la Côte d'Ivoire.

¹En remplaçant la décharge historique d'Akouédo en 2018, le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen comprend :

- une unité de captation et de valorisation du biogaz produit à partir d'un casier de 4 millions de tonnes de déchets pour une durée de vie de 7 ans ;
- un pré-tri avec captation des matériaux réutilisables pour diminuer les quantités enfouies
- des trieurs et des recycleurs comme employés.

² FIPME : Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises

Alors que la gestion des déchets constitue un domaine fondamental d'application de l'économie circulaire, les entreprises et les politiques publiques jouent un rôle déterminant dans l'accélération et la pérennisation de ces efforts.

3.2. Les impulsions entrepreneuriales et institutionnelles

La mise en place de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire est facilitée par des impulsions entrepreneuriales et institutionnelles. Celles-ci s'observent à travers, d'une part, un dynamisme des entreprises pionnières et d'autre part, des politiques publiques favorisantes.

Le rôle proactif des entreprises, précisément de multinationales ainsi que de divers acteurs nationaux est fondamental dans la matérialisation de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Ces organisations illustrent comment l'intégration de la durabilité et de l'économie d'énergie n'est pas seulement une obligation éthique, mais aussi une stratégie d'affaires perspicace. Ainsi, l'entreprise Côte d'Ivoire Énergies procède, à partir 2017, à la production de 1.645 MW d'énergie électrique à partir des résidus agricoles (A. Diabaté, B. Achimi, 2019, p. 25). En outre,

en février 2021, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable signé un accord avec le groupe agro-alimentaire Nestlé Côte d'Ivoire pour promouvoir l'économie circulaire et les emplois verts dans le pays. Cet accord concerne en particulier deux entités sous tutelle du ministère, la Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale (DEVRSO) et le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL). Le partenariat de convention porte sur plusieurs domaines dont l'évaluation du système de collecte et de valorisation, l'économie circulaire, l'éco labellisation des produits recyclés et la responsabilité sociétale des entreprises (Climate Technology Centre and Network (CTCN), 2021b, p. 22)

Le paysage entrepreneurial ivoirien démontre une réceptivité croissante à des modèles d'affaires valorisant la circularité. Le recyclage n'est plus perçu comme une contrainte, mais comme une opportunité d'innovation et de création de valeur. Chaque initiative ou politique entreprise reflète une convergence vers un écosystème d'affaires où la profitabilité et la préservation environnementale sont intrinsèquement liées. En outre, le rôle de la coopération interentreprises est également crucial. En cette ère de transformation, la mutualisation des ressources et compétences s'avère être un levier puissant. Elle transcende les frontières sectorielles, engendrant des collaborations inédites où, par exemple, l'industrie du recyclage et la gestion durable de l'eau ne sont plus des silos isolés, mais des partenaires collaboratifs. La facilitation de ces alliances par des associations professionnelles et des organismes dédiés à la durabilité amplifie leur impact. Ces structures ne se contentent pas d'harmoniser les efforts individuels, mais favorisent l'émergence d'une force collective capable de sculpter un paysage économique où la circularité est la norme plutôt que l'exception.

En somme, ces entreprises et coalitions ne sont pas de simples incubateurs d'innovation ; elles sont des preuves vivantes de la faisabilité et de la rentabilité d'une économie circulaire. Elles démontrent que la transition vers la circularité ne se traduit pas par un compromis sur la rentabilité, mais plutôt par l'ouverture de nouvelles avenues de croissance économique, d'innovation et de compétitivité. C'est un récit qui se démarque dans le contexte ivoirien et offre aussi des perspectives et des leçons précieuses à une échelle globale, illustrant l'interopérabilité entre la prospérité économique, la responsabilité sociale et la durabilité environnementale.

Par ailleurs, l'engagement du gouvernement ivoirien dans la promotion de l'économie circulaire se traduit par l'établissement de politiques et de réglementations novatrices. Un ensemble de mesures incitatives, allant de l'adoption d'une fiscalité verte incitative pour les entreprises de recyclage des déchets (Climate Technology Centre and Network (CTCN), 2021a, p. 4) aux subventions dédiées aux technologies propres, marque un tournant résolu vers un modèle de développement qui privilégie la durabilité. L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)³ s'inscrit au cœur de cette transformation. Créée en 2017, elle incarne la volonté gouvernementale de faire du recyclage et de la réutilisation des matériaux une composante centrale de la politique nationale. L'ANAGED n'est pas simplement un organe régulateur, mais un moteur d'innovation et de sensibilisation. Elle œuvre pour la valorisation des déchets comme à la fois un moyen de gestion des déchets et un vecteur de création d'emplois et d'entreprises dans le secteur des technologies vertes (Consortium – Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement (Institut 2IE), 2022, p. 132).

La refonte du cadre réglementaire et les initiatives de formation et de sensibilisation reflètent également un engagement profond à éduquer et à mobiliser. Cela dépasse le simple conformisme réglementaire

³Décret n°2017-692 du 25 octobre 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial, dénommé Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire*, 14 décembre 2017, p. 1401-1404.

et s'infiltrer dans le tissu même de la société, engendrant un écosystème où chaque acteur, des entreprises aux consommateurs, se voit impliqué et responsabilisé. Les entreprises, encouragées par ces politiques, transcendent les normes conventionnelles et se redéfinissent dans une logique où la durabilité est imbriquée dans leur ADN opérationnel. Ce n'est plus un choix facultatif mais un impératif stratégique, un critère déterminant pour la compétitivité et l'innovation.

La société civile, quant à elle, est galvanisée par ces changements. Les consommateurs, armés de connaissances et de sensibilisation accrues, deviennent des acteurs actifs de cette transformation. Le tri des déchets, l'utilisation de produits recyclables, et l'adoption de pratiques écologiques s'érigent en normes sociales, alimentées par une conscience collective croissante de l'interdépendance entre l'homme et l'environnement.

En résumé, l'impact des politiques publiques ne se mesure pas uniquement à l'aune de leur effet sur les entreprises et les marchés, mais également dans leur capacité à engendrer une culture de la durabilité omniprésente. C'est un monde où l'économie circulaire n'est pas confinée aux documents politiques et aux rapports d'entreprise, mais est vivante dans les rues, les foyers et les esprits des citoyens, tissant un avenir où la prospérité et la planète prospèrent en harmonie.

IV. CONCLUSION

Malgré les obstacles notables et les défis intrinsèques associés à l'adoption de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire de 2015 à 2021, des avancées significatives sont réalisées. La juxtaposition des barrières éducatives et culturelles et des défis infrastructurels et normatifs n'empêche pas l'émergence d'initiatives concrètes et de progrès remarquables. Ces succès sont le résultat d'une synergie entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile, soulignant ainsi la capacité adaptative de la Côte d'Ivoire et la volonté collective de transcender les contraintes pour une économie plus résiliente et durable. Par ailleurs, cet article révèle l'importance de la collaboration, de l'innovation et de l'engagement multisectoriel. Chaque avancée, chaque initiative adoptée, contribue à façonner un écosystème où les principes de l'économie circulaire sont non seulement envisagés mais progressivement intégrés et valorisés. La nécessité d'une régulation solide, d'une éducation et d'une sensibilisation accrues ainsi que de l'innovation technologique et sociale se fait éminemment ressentir pour accélérer cette transition. Cette étude ouvre également plusieurs pistes de recherche futures, notamment l'évaluation de l'efficacité des politiques et stratégies actuelles, l'optimisation des modèles d'affaires circulaires et l'exploration des technologies émergentes et de la digitalisation comme leviers pour l'économie circulaire. Ainsi, chaque obstacle et chaque réalisation de 2015 à 2021 ne représentent pas uniquement une étape marquante, mais forment une fondation sur laquelle les futures initiatives et études peuvent s'appuyer pour une Côte d'Ivoire circulaire, résiliente et durable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

- [1]. Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) (2020), *Bilan 2019 : des performances et des résultats encourageants*, Abidjan, ANAGED, 40 p.
- [2]. Climate Technology Centre and Network (CTCN) (2021a), *Assistance technique au développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire – Formulaire de requête*, 11 p.
- [3]. Climate Technology Centre and Network (CTCN) (2021b), *Plan de réponse pour l'assistance technique au développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire - Termes de référence*, 26 p.
- [4]. CONSORTIUM – Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement (Institut 2IE) (2022), *Étude sur la gestion durable des déchets ménagers et industriels dans les États membres de l'UEMOA en vue de la Production d'énergie*, 2IE, BOAD, 344 p.
- [5]. CÔTE D'IVOIRE–Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2022), *Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire*, Version révisée, Abidjan, NDC Partnership, AFD, GIZ, FAO, PNUD, 48 p.
- [6]. Décret n°2017-692 du 25 octobre 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial, dénommé Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), *Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire*, 14 décembre 2017, p. 1401-1404.
- [7]. Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) (2023), *Rapport d'étude sur la transition vers une économie circulaire et ses conséquences en Côte d'Ivoire*, UE, 108 p.
- [8]. Global Business Network Programme (2020), *Partnership Ready Côte d'Ivoire : Gestion et recyclage des déchets organiques*, 8 p.
- [9]. Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) (2019), *L'INEC implante le premier Institut de l'économie circulaire de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan*, 10 p.

Bibliographie

- [10]. DIABATÉ Aly, ACHIMI Barriatou'lah (2019), *Étude sectorielle : Gestion et recyclage de déchets organiques en Côte d'Ivoire*, Comoé Capital, GIZ, 62 p.
- [11]. FONTY Gérard (2021) « L'effet des plastiques sur les écosystèmes marins », *La Revue du Centre Michel de L'Hospital*, numéro 23 [En ligne], consulté le 30 septembre 2023. <http://revues-msh.uca.fr/revue-cmh/index.php?id=425>
- [12]. KONÉ-SILUÉ Noukignon (2022), *Gestion des déchets en Côte d'Ivoire, l'immense potentiel de l'économie circulaire*, 24 p.
- [13]. SANÉ Yousouph (2022), « La gestion des déchets à Abidjan : un problème récurrent et apparemment sans solution », *AJEAM/RAGEE*, Volume 4, numéro 1, p. 13-22.